

Image not found or type unknown



Dommmages et intérêts et juge d'application des peines

Par **bob31700**, le **06/05/2011** à **19:15**

Bonjour,
une personne qui m'avait vendu une voiture volée, a été condamné à plusieurs années de prison et a verser des dommages et intérêts à tous les plaignants.
Cela fait 5 ou 6 ans que le jugement a été prononcé, la personne est sortie de prison mais je n'ai jamais reçu des dommages et intérêts .
Je pense que tous ces dossiers sont suivis par le juge d'application des peines.

Mais comment le joindre ou le rencontrer ?
Merci de votre réponse